

Vous êtes un professionnel et vous vous demandez si ce service peut se mixer avec vos besoins ?

Bien évidemment... ! Travailler avec **Jevousseconde.fr** ne peut QUE vous rendre service :

- pour vous faire gagner du temps
 - vous faire avoir confiance dans le fait d'appeler votre prestataire de services
 - être sûr du montant de sa facture finale
 - toujours la même personne en mission
 - économiser du temps sur les consignes de sécurité et d'hygiène
 - gagner de la relation humaine avec un prestataire convaincu de son engagement
 - consignes de sécurité demandées en amont (selon le poste)
 - gestes et postures connus pour travailler en toute sécurité
 - nul besoin de fourniture de tenues de travail
 - Zéro frais cachés
 - ...
- Que vous soyez comme moi, en *Micro-Entreprise* avec un besoin ponctuel, *ou bien que vous soyez artisan, une petite structure, une société en plein développement, une entité à l'échelle nationale, ...*

Il vous est plus que déjà arrivé de vous demander pourquoi personne n'était là, pour TEL acte ou TELLE mission, présente pour vous aider, vous remplacer, bref, pourquoi **personne n'était présent ce jour là pour vous seconder... !**

Tout collaborateur se retrouve à un moment donné dans sa journée de travail, avec le besoin d'être secondé.

Cela peut-être du **ponctuel**, en temps **prévu** ou **imprévu**, rythmé à "**xx**" **fréquences** (hebdomadaires, mensuelles...), à savoir pendant :

- remplacement de congés
- pour palier à un accident de travail
- une absence (prévue à court terme, depuis longtemps, imprévue...)
- en renforcement d'équipe
- pour un rush
- pour un inventaire
- un intérim qui ne s'est pas présenté
- ...